Université de Carthage

Faculté des Sciences Economiques et de gestion de Nabeul

Ecole doctorale « Techniques de Prise de Décision »

Les activités doctorales complémentaires
Doctorat en Sciences de Gestion- option Finance

Unité d'Enseignement (UE)	Nature de l'UE	Elément Constitutif de l'UE (ECUE)	Volume horaire	Nombre de Crédits	Méthode d'évaluation	Observations
Finance	Obligatoire	▪ Evaluation des actifs, liquidité et imperfections du marché ▪ Finance corporative empirique	42 21	4 2	Présence et projet Présence et projet	
Méthodologie de la recherche	Obligatoire	▪ Méthodologie de recherche	42	4	Présence et projet	
	Obligatoire	▪ Rédaction d'un article scientifique	21	2	Présence et projet	
Outils quantitatifs de la finance	Optionnelle	▪ Simulation et calcul numérique ▪ Analyse de données ▪ Optimisation dynamique et calcul stochastique	21 42 21	2 4	Présence et projet Présence et projet Présence et projet	Le doctorant doit choisir 2 matières parmi les 3
Méthode de recherche empirique	Obligatoire	▪ Techniques de séries temporelles ▪ Techniques avancées de données de panel	21 42	2 4	Présence et projet	
Ouverture sur d'autres spécialités de la finance	Optionnelle	▪ Lectures dirigées en Finance ▪ Microéconomie financière ▪ Actualités financières	42 21	4 2	Présence et projet Présence et projet	Le doctorant doit choisir 2 matières parmi les 3
Total			**315**	**30**		

L'autorisation de soutenance d'une thèse de doctorat **n'est accordée que si le doctorant a validé les 30 crédits** de formation doctorale complémentaire

Décret n° 2013-47 du 4 janvier 2013, Art. 17
Durant leur parcours de formation, les doctorants suivent des cours complémentaires sousforme d'activités de formation et de recherche, decours joints, de colloques et de stages. *Durant les années d'études doctorales, l'étudiantdoit obtenir la validation de groupe de courscomplémentaires comprenant trente (30) crédits de latotalité de cent quatre-vingt (180) crédits.* *Circulaire 13/2013 du 4 avril 2013 :portant sur la durée des études et les **cours complémentaires** et la **validation des acquis** dans le diplôme national de doctorat.*

Instructions
Décret n° 2013-47 du 4 janvier 2013, Art. 25 :Les différentes étapes de la préparation de la thèse sont reparties sur les trois années de doctorat comme suit : *- des rapports annuels sur le taux d'avancement des travaux du projet doctoral,* *- le texte final de la thèse et sa soutenance,* *Sont attribués aux différentes activités menées au cours de ces étapes cent cinquante (150) crédits.*

Etapes de la préparation de la thèse	**Nombre de Crédits**	**Méthode d'évaluation**
Rapport annuel d'avancement	30	Présentation de l'avancement
Document final de la thèse	120	soutenance
Total	**150**	